



Vevey, le 7 décembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vevey reçoit le label Gold des Cités de l'énergie **des mains de Doris Leuthard**

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

Vevey vient de recevoir, pour la première fois, la plus haute distinction du label des Cités de l'énergie, soit le European Energy Award Gold pour sa politique active en faveur du climat et de l'environnement. Cette distinction a été remise à Madame Elina Leimgruber, Municipale, le 26 novembre à Bruxelles, des mains de Madame Doris Leuthard, Conseillère fédérale.

Le European Energy Award Gold est considéré comme la récompense ultime en matière de bonne gestion de l'énergie. C'est donc ici une belle reconnaissance pour le travail accompli par l'Office du développement durable et ses principaux représentants, Michel Bloch (délégué Agenda21) et Thomas Würsten (délégué à l'énergie) emmenés par leur Municipale de tutelle, Madame Elina Leimgruber.

Plusieurs mesures ont particulièrement retenu l'attention. Elles portent notamment sur le domaine du développement territorial (adoption d'un Plan directeur des énergies), des bâtiments (rénovation des tours de Gilamont) et de la mobilité (réseau régional dense de transports publics). La constitution du « Fonds pour l'énergie et le développement durable » (permettant de subventionner l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables) est aussi une des initiatives principales de Vevey.

Seuls les très bons élèves déjà au bénéfice du label Cité de l'énergie peuvent prétendre au « Gold ». Vevey a reçu le label Cité de l'énergie pour la première fois en 2000 à l'occasion du lancement officiel du programme d'action SuisseEnergie, puis en 2003, 2008 et 2012. En Suisse, 312 villes ont reçu le label Cité de l'énergie et 24 le Gold, dont 9 en Suisse romande, ce qui représente pour la Suisse un bassin de population d'environ 4 millions de personnes.

Le label des Cités de l'énergie

Le label des Cités de l'énergie est une distinction, accordée pour une durée déterminée, aux collectivités publiques qui s'engagent dans une politique active en faveur du climat et de l'environnement. Son obtention fait suite à un audit très poussé des objectifs énergétiques et des actions entreprises. Cette analyse permet de déterminer un nombre de mesures potentiellement réalisables par la commune en fonction de ses particularités (26 pour Vevey). Pour être labellisée, la collectivité doit avoir réalisé et/ou programmé au moins le 50% de ces actions. Pour recevoir le label Gold, 75% des mesures doivent être concrétisées, pour Vevey, un taux de 76% a été atteint.

Pour être conservé, ce label doit faire l'objet de réaudits réguliers.